

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil du 5 décembre ,
2022 à 19 h 00 au bureau municipal situé au 1362 route 148,
Campbell's Bay, QC.

Présents : La mairesse Larivière, les conseillers Terry Racine, John
Stitt, Denis Dubeau, Emile Morin, Rick Frost et Courtney Harris.

Également présents : Directrice générale, Julie Bertrand

Le quorum est atteint et la mairesse Larivière préside la réunion.

Adoption de l'ordre du jour

2022-12-393 Il est proposé par Émile Morin et résolu à l'unanimité d'adopter
l'ordre du jour, avec ajouts, du 5 décembre 2022.
Carrie

Adoption du procès-verbal

2022-12-394 Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'adopter le
procès-verbal de la réunion du 7 Novembre, 2022.
Adopté

URBANISME

Rapports de l'inspecteur municipal

2022-12-395 Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité d'approuver le
rapport de l'inspecteur municipal et les dépenses afférentes.
Adopté

FINANCE

Paiement des comptes

2022-12-396 Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'autoriser le
paiement des factures à payer et d'accepter le paiement des
factures payées avant cette réunion.
Adopté

Factures mensuelles

Factures payées : 509,14 \$.

Factures à payer : \$90809.20

Certificat de disponibilité

Je, Julie Bertrand, directrice générale de la municipalité de
Litchfield, certifie qu'il y a suffisamment de crédits disponibles
pour payer le montant approuvé de la facture totalisant
91 318,34\$ pour le mois de décembre 2022.

Signé : _____ Date: _____

Julie Bertrand, directrice générale

Contrat pour le remplacement de la toiture métallique du garage municipal.

2022-12-397 Attendu que par la résolution #2022-11-382 la municipalité avait
résolu d'octroyer le contrat de remplacement de la toiture
métallique à Irvcon Limited pour un montant de 103 099,23 \$:
Attendu que le contrat n'a pas été attribué et qu'un nouveau devis
a été reçu et les exigences modifiées ;
Attendu que le nouveau devis est d'un montant de 98 718,68\$;

Par conséquent,

Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat à Irvcon Limited à la condition que les travaux soient terminés au 30 avril 2022.

Cette dépense est autorisée sur les fonds PRABAM et TECQ.

Adopté

Programmation de la TECQ pour le remplacement des lumières du garage municipal par des lumières DEL à haut rendement énergétique.

2022-12-398

Attendu que par le fait que la municipalité souhaite remplacer l'ancien éclairage du garage municipal par un éclairage LED économe en énergie ;

Attendu que les dépenses connexes sont admissibles dans le cadre du programme TECQ ;

Par conséquent,

Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité que le directeur général soumette une programmation #5 pour l'installation d'un nouvel éclairage DEL écoénergétique pour le garage municipal ;

L'estimation pour le remplacement est de 20 000 \$;

Considérant que :

La municipalité a pris connaissance du Guide des modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

La municipalité doit respecter les conditions du présent guide qui s'appliquent à elle afin de recevoir la contribution gouvernementale qui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et du Logement.

Il est résolu que :

La municipalité s'engage à respecter les termes et conditions du guide qui lui sont applicables ;

La municipalité convient d'être entièrement responsable et de tenir à couvert le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec ainsi que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et agents de toute réclamation, demande ou perte, les dommages et les coûts de toute nature fondés sur les blessures ou le décès de toute personne, les dommages ou la perte de biens dus à tout acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés avec l'aide financière obtenue dans le cadre du programme TECQ 2019-2023 ;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et du Logement du programme de travail n° 5 ci-joint et de tous les autres documents requis par le ministère afin de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et du Logement ;

La municipalité accepte de respecter le seuil minimal d'investissement en capital pour les cinq années du programme ;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et du Logement de toute modification qui sera apportée au programme de travail approuvé par la présente résolution.

Adopté

- 2022-12-399** **Appel d'offres pour la fourniture de propane pour 2023-2025**
Il est proposé par Émile Morin et résolu unanimement d'envoyer une demande de soumission à 2 fournisseurs pour l'approvisionnement de propane pour les années 2023-2025.
Adopté
- *Il est noté que les membres du conseil et la DG ont rempli le questionnaire d'audit.
*Il est noté que les membres du conseil ont rempli la déclaration d'intérêts pécuniaires.
- 2022-12-400** **Authentification des dépenses de formation de l'ADMQ concernant la Loi 96**
Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité d'authentifier la dépense de 145,00 \$ payée à l'ADMQ pour la formation de la DG concernant la nouvelle Loi 96. concernant la nouvelle Loi 96. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire "congrès DG/déplacement" du budget prévisionnel 2022.
Adopté
- 2022-12 401** **Offre de prolongation de Multi-Routes pour la fourniture en 2023 de chlorure de calcium pour le contrôle des poussières**
Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Multi-Route pour l'approvisionnement 2023 en chlorure de calcium au taux de ,331/litre (+taxes) livré.
Carried
- 2022-12-402** **LES RESSOURCES HUMAINES**
Subvention pour l'emploi d'été
Il est proposé par Courtney Harris d'autoriser la directrice générale, Julie Bertrand, à faire une demande de subvention pour l'emploi d'été afin d'embaucher des employés. Julie Bertrand à faire une demande de subvention d'emploi d'été pour l'embauche d'un animateur/assistant de camp d'été pour le camp d'été 2023, partagé d'été 2023 avec la Maison des Jeunes et la Municipalité de Campbell's Bay.
Adopté
- 2022-12-403** **Formation à la sécurité de l'utilisation d'une tronçonneuse**
Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité d'autoriser la formation de sécurité sur l'utilisation des scies à chaîne pour 2 employés. Cette dépense de 1040.00\$ est autorisée à partir du poste budgétaire "Frais généraux - formation et voyages" du budget prévisionnel 2022.
Adopté

2022-12-404

Achat de bottes de sécurité pour tronçonneuse

Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité de commander 2 paires de bottes de sécurité pour tronçonneuse. Cette dépense de 500 \$ est autorisée à partir du poste budgétaire "frais généraux-bottes et vêtements" du budget prévisionnel 2022.

Adopté

CORRESPONDANCE

La mairesse Larivière a lu la correspondance.

DIVERS

2022-12-405

Brunch de Noël pour le conseil et le personnel

Il est proposé par Émile Morin et résolu à l'unanimité d'autoriser un brunch de Noël pour le conseil et le personnel. Cette dépense de 20 \$/personne est autorisée à partir du poste budgétaire "Fête de Noël" du budget prévisionnel 2022.

Adopté

2022-12-406

Cadeau de reconnaissance pour Marie Josée Corriveau pour sa réalisation sur Révolution

Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'envoyer un cadeau de reconnaissance à Marie Josée Corriveau. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire "gestes de bonne volonté/dons" du budget prévisionnel 2022.

Adopté

2022-12-407

Adoption du calendrier des réunions pour 2023

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier des réunions de 2023 comme suit :

MOIS	DATE	JOUR	HEURE
JANVIER	9	LUNDI	19 HEURES.
FÉVRIER	6	LUNDI	19 HEURES.
MARS	6	LUNDI	19 HEURES.
AVRIL	3	LUNDI	19 HEURES.
MAI	1	LUNDI	19 HEURES.
JUIN	5	LUNDI	19 HEURES.
JUILLET	10	LUNDI	19 HEURES.
AOÛT	8	MARDI	19 HEURES.
SEPTEMBRE	5	MARDI	19 HEURES.
OCTOBRE	2	LUNDI	19 HEURES.
NOVEMBRE	6	LUNDI	19 HEURES.
DÉCEMBRE	4	LUNDI	19 HEURES.

Adopté

2022-12-408

CLOTURE

Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement de lever la séance à 19h50.

Adopté

Colleen Larivière
Maire

Julie Bertrand
Directeur général